



PROGRAMME DE FORMATION

CSTMD Initiales – CONSEILLERS A LA SECURITE - ADR 1.8.3 – C3ITR - Formation conseiller à la sécurité - Spécialisation RID

Objectifs opérationnels

Acquérir les connaissances spécifiques au transport par voies ferrées.
Approfondir le contenu des différentes parties du RID au travers d'exercices.
Comprendre la relation directe qui existe entre le RID et l'ADR.
Se familiariser avec le principe des QCM. Savoir répondre à une étude de cas pour les stagiaires en initial .
Cette formation répond aux exigences des chapitres 1.3 et 1.8.3.8 du RID.

Durée

3,00 jour(s)
21:00 heures

Public visé

Toute personne préparant l'examen initial ou de recyclage de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses par voies ferrées.

Prérequis

Avoir suivi la formation APTH C4IB9 et, selon le cas, C3IT9 , C2IS2 , C2IT2 ou C2IS1 .

Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

Aptitudes / Compétences

A la fin de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances lui permettant de passer l'examen de conseiller à la sécurité RID

Moyens et supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Théorie = 20% - Exercices = 80%
Vérification des acquis - Livret de stage

Encadrement

Formateur conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses RID

Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.





PROGRAMME DE FORMATION

Programme

1er jour :

A- ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME

B- PRÉSENTATION DE LA RÉGLEMENTATION

Le RID (structure et parties)

L'annexe II de l'arrêté TMD

Les généralités

C- ANALYSE METHODOLOGIQUE DU RID PARTIE PAR PARTIE

Exercices de recherche d'information dans le RID, portant en particulier sur :

- les emballages et leur étiquetage
- les exemptions
- la signalisation
- les règles de chargement
- les limitations de chargement

Correction collective

Chacun des thèmes ci-dessus est passé en revue, en lien avec l'arrêté français TMD.

D- TABLEAU A

Présentation du tableau A

Comprendre et savoir lire le tableau A

Méthodologie de recherche des informations

2ème jour :

E- APPLICATION PRATIQUE

Questions minutes

QCM

Epreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen :

- QCM de 50

Fin de stage pour les stagiaires en recyclage.

ÉVALUATION DE LA FORMATION (pour les stagiaires en recyclage)

3ème Jour.(réservé aux stagiaires en initial)

F- INITIATION AUX ETUDES DE CAS

Exercices individuels

G- VERIFICATION DES ACQUIS

Epreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen :

- Questions
- Etude de cas

QUESTIONS DIVERSES

SYNTHÈSE

ÉVALUATION DE LA FORMATION

